



Délai d'indemnisation suite à accident corporel non fautif

Par dragonne6882

Bonjour

Mon mari a eu un accident non responsable en juin 2023, suite à cela il a eu le poignet cassé.
Une indemnisation provisoire a eu lieu en juillet.

Il a consulté le médecin mandaté par son assurance il y a déjà plusieurs mois.

Quel est le délai qu'a l'assurance pour lui proposer une offre d'indemnisation définitive?

Merci d'avance pour votre aide